

Concevoir et mettre en œuvre un projet de restauration ou de réhabilitation de milieux naturels par le génie écologique (Norme niveau 1)

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Cette formation est inscrite au catalogue de formation de l'UPGE

Objectifs pédagogiques :

- Être en capacité de développer des projets de génie écologique basés sur des objectifs clairs et identifiés afin de justifier de ses actions
- Pouvoir appliquer la norme NF X10-900 dans le cadre professionnel pour des projets de génie écologique
- Être capable de concevoir un projet pour mettre en œuvre des actions de génie écologique selon un itinéraire technique

Public ciblé :

Chargés de mission et d'études de bureaux d'études en écologie (assistants à maîtrises d'ouvrage, maîtres d'œuvres), gestionnaires d'espaces naturels, techniciens de rivière, chargés de mission biodiversité des entreprises, responsables fonciers...

Pré-requis :

Pas de pré-requis particuliers

Durée / Lieu :

2 jours – 14 heures (ou 4 x 3h30 en classe virtuelle)
Partout en France

Effectif :

de 6 à 15 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Le génie écologique et la norme NF X10-900
- Définition du génie écologique et caractéristiques principales de la démarche (objectifs, étapes, déroulement...)
- Présentation de la norme NF X10-900 sur la conduite de projet de génie écologique: contexte et origine de la norme, principales étapes, gouvernance et rôle des différents acteurs
- La conception du projet de génie écologique : de l'idée à la définition du programme opérationnel
- Le pré-cadrage : phase essentielle pour préparer un projet de génie écologique,
- L'état des lieux : définir les informations à recueillir et leur niveau de précision
- L'analyse des données, l'identification des enjeux et la définition des objectifs
- La rédaction du programme opérationnel, planification et préparation de la phase chantier
- La mise en œuvre des opérations de génie écologique, le suivi et la valorisation des actions
- La notion d'itinéraire technique, la coordination et le suivi du chantier, la gestion des risques et des aléas
- Le suivi et la définition des indicateurs de suivi, la mise en œuvre des actions correctrices
- Valorisation et communication des actions mises en œuvre
- Présentation d'exemples d'opérations de génie écologique

Supports de formation :

Présentation PPT, Livret de prise de note, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation entièrement réalisée en salle.

Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Evaluation à froid : établissement d'un bilan 6 mois après la formation par un remplissage d'un formulaire en ligne ou par contact des personnes organisatrices de la formation.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet